



Conseil de sécurité

Distr. générale
1^{er} février 2008
Français
Original : anglais

Lettre datée du 1^{er} février 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre datée du 21 janvier 2008 appelant l'attention du Conseil sur la crise dramatique à laquelle fait face la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée du fait du manque de carburant. Comme je l'indiquais dans cette lettre, j'ai aussi écrit à Isaias Afwerki, Président de l'Érythrée, le 21 janvier, en dernier ressort, en lui demandant d'intervenir personnellement pour faciliter la reprise des livraisons de carburant à la Mission, livraisons qui ont été complètement interrompues par les autorités érythréennes le 1^{er} décembre 2007.

J'ai le regret de vous faire savoir que je n'ai pas encore reçu de réponse à ma lettre au Président Afwerki et que les livraisons de carburant n'ont pas repris. Qui plus est, la Mission n'a pas reçu l'autorisation d'importer du carburant soit directement soit par l'intermédiaire de la Mission des Nations Unies au Soudan. Par conséquent, les opérations de la Mission sont pratiquement interrompues. Les patrouilles quotidiennes de la Mission, par exemple, ont dû être ramenées de 60 en moyenne, avant l'arrêt des livraisons, à une vingtaine. En même temps, je m'inquiète vivement de la sécurité et de la sûreté du personnel de la Mission, notamment des effectifs déployés dans des sites éloignés, qui ne peuvent compter que sur des générateurs pour communiquer et conserver leurs ressources en nourriture et en médicaments.

Les stocks de carburant de la Mission seront épuisés dans les jours qui viennent, après quoi il ne restera plus que les réserves stratégiques, constituées exclusivement pour les évacuations d'urgence. Je souhaite donc vous informer que, si les autorités érythréennes ne réapprovisionnent pas la Mission en carburant d'ici au 6 février 2008, je serai contraint de donner l'ordre à la Mission de commencer à retirer son personnel et son matériel d'Érythrée afin d'éviter qu'elle ne soit totalement paralysée et que la sécurité et la sûreté du personnel des Nations Unies ne soient en danger.

Dans le cadre du plan d'urgence de la Mission, certaines de ses troupes devraient être provisoirement transférées en Éthiopie, en attendant qu'une décision ne soit prise sur la présence à long terme de la Mission, tandis que d'autres troupes pourraient être concentrées à Asmara, avant d'être temporairement évacuées vers leur pays d'origine. Une mission d'évaluation technique dirigée par le Département des opérations de paix se rendra d'urgence en Érythrée et en Éthiopie pour travailler avec la Mission et avec les autorités érythréennes et éthiopiennes à l'élaboration d'options et de recommandations concernant l'orientation future de la Mission.



À cet égard, au cas où l'Érythrée insisterait pour maintenir des restrictions qui mettent en danger la sécurité et la sûreté du personnel de la Mission, il me faudrait envisager de retirer complètement la Mission et de recommander qu'il soit mis fin à son mandat.

Je souhaite souligner que les réserves en carburant de la Mission ne sont suffisantes que pour le déplacement d'urgence de son personnel et que le retrait de tout son matériel exigera du carburant et des délais supplémentaires. Il est essentiel par conséquent d'obtenir la pleine collaboration de l'Érythrée à cet égard. Je tiendrai le Conseil de sécurité informé de tout fait nouveau concernant l'évacuation temporaire de la Mission.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question urgente à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **Ban Ki-moon**
